

Ce jourd'hui dixseptième jour d'octobre au dit anⁱ a été baptisé par nous prêtre cleric de la Chapelle de M^{or} comte Dartoisⁱⁱ Chanoine de Noyon soussigné du consentement de M^o le curé de cette paroisseⁱⁱⁱ soussigné, un garçon né de ce jour de Marie Catherine lepert de cette paroisse et de père inconnu, lequel a été nommé Jean Baptiste par Jean philippe lepert et par Marianne prudence Chefdeville parrain et marraine de cette paroisse qui ont déclaré ne scavoir signer et on fait leur marque.

la marque du parrain

la marque de marianne prudence Chefdeville

Prêtre Marc

Percheval cleric

fréret curé d'heudicourt

*

Le susdit jour et an^{iv} a été baptisée par nous prêtre vicair de cette paroisse soussigné, une fille née d'hier des oeuvres de Marie Catherine lepert, de père inconnu, laquelle a été nommée Marie Catherine Julienne^v par Pierre Le Pert et par Marie Anne Prudence Chefdeville, parrain et marraine de cette paroisse qui ont fais leur marque. Malot^{vi}

B. de Marie Catherine Julienne, illégitime^{vii}

la marque du parrain

la marque de la marraine

Lesages vic d'heudicourt

ⁱ 1788

ⁱⁱ d'Artois. Charles de Bourbon, futur Charles X, est comte d'Artois à cette date.

ⁱⁱⁱ Heudicourt (Eure)

^{iv} 23 février 1792.

^v Décédée le 19 juin 1792, à 3 mois et demi

^{vi} rédacteur de l'acte

^{vii} en marge